



Lycée Français Prins Henrik – Frederiksberg, 2 mai 2012

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
Lundi 16 avril 2012**

Présents :

**Parents d'élèves élus**

**FONTANET Maria**, *parent d'élève élu, Présidente*

**van LINGEN Catherine**, *parent d'élève élu, Vice-Présidente*

**BARHOUMI Moncef**, *parent d'élève élu, Trésorier*

**PREVIDI Anne**, *parent d'élève élu*

**Représentants de l'Ambassade de France**

**SCHMIDT Anne**, *Conseillère Culturelle*

**Représentants de l'Administration du lycée**

**DIRENBERGER Angèle**, *Provisseure*

**REIGNIER Thomas**, *Directeur école primaire*

**BENOIT Anne**, *Gestionnaire*

**Représentants du personnel du lycée**

**Philippe PUISAIS**, *enseignant du primaire*

**Absents excusés**

**PLAS Olivier**, *parent d'élève élu*

**VALLAT Jeanette**, *parent d'élève élu*

**LAUZE François**, *parent d'élève élu, suppléant*

**PEREZ Jean-Pierre**, *Consul*

**ZEUTHEN Birte**, *Provisseure-Adjointe*

*Début de séance à 17h00.*

*Invité : Maître Anders TORBØL, Président du Conseil d'Administration de la Société Civile Immobilière (SCI).*

**I.-GESTION EXÉCUTIVE**

**1. Validation du procès-verbal du 5 mars 2012**

Décision	Action en attente	Responsable	Délai
Le PV du 5 mars est validé	-	-	-

**II.-GESTION DES PERSONNELS ET PÉDAGOGIE**

**1. Répartition tâches administration**

Décision	Action en attente	Responsable	Délai
Reporté à la prochaine réunion	-	-	CA 14 mai 2012

**2. Transformation d'un poste de PE local en deux mi-temps**

Information
Thomas Reignier informe qu'une enseignante du primaire, actuellement résidente, a souhaité un mi-temps en poste local. L'autre mi-temps sera complété par une autre enseignante en contrat local. Les deux enseignantes partageront ainsi la même classe (CM2) ; il s'agit d'une solution qui fonctionne bien dans plusieurs autres écoles,



et le coût sera le même pour l'établissement, qui gagne au niveau de la disponibilité pour la classe.

### **3. Point sur la structure 2012/2013**

#### **Information/discussion**

Secondaire : Angèle Direnberger confirme la prévision d'une structure avec les effectifs suivants : 6<sup>ème</sup> : 52 (2 classes) ; 5<sup>ème</sup> : 62 (3 classes) ; 4<sup>ème</sup> : 37 (2 classes) ; 3<sup>ème</sup> : 43 (2 classes) ; 2<sup>nde</sup> : 24 (1 classe) ; 1<sup>ère</sup> : 34 (2 classes) ; T<sup>ale</sup> : 20 (1 classe).

Primaire : Thomas Reignier confirme la prévision d'une structure avec 7 classes de maternelle et 16 classes d'élémentaire (avec 3 classes de CM2). Le problème de salles ainsi que les critères d'admission sont évoqués (beaucoup de demandes d'inscription en Grande Section et en Moyenne Section).

## **III.-GESTION FINANCIÈRE**

### **1. Suivi financier**

#### **Information/discussion**

Quelques précisions, en supplément des documents fournis :

- Créances : on reste vigilant sur les impayés, Anne Benoit reçoit avec Moncef Barhoumi les parents qui ne sont pas à jour avec le paiement des écolages.
- Projet « Math en Jeans » : la subvention de l'AEFE et la participation des établissements couvriront les dépenses prévues.

### **1. Question de la gratuité de la garderie pour le personnel**

#### **Information/discussion**

Angèle Direnberger fait part au C.A. d'une demande récurrente des personnels enseignants pour bénéficier d'une prise en charge gratuite à la garderie pour leurs enfants lors de réunions de travail (conseils de maîtres, commissions...).

Philippe Puisais, représentant des personnels, confirme qu'une enseignante s'est trouvée souvent coincée à cause du manque de souplesse de la part de l'établissement sur ce point.

Angèle Direnberger propose de procéder par une période d'essai d'ici juin après quoi l'on évaluera le fonctionnement (nombre d'heures etc.). Cette proposition est retenue.

Décision	Action en attente	Responsable	Délai
Mise en place d'une période d'essai jusqu'en juin 2012 avec prise en charge gratuite à la garderie pour les enfants des personnels à l'occasion de réunions de travail; la décision définitive ne sera prise qu'à l'issue de la période d'essai.	-	-	-

## **IV. GESTION DES BÂTIMENTS**

### **1. Autorisation travaux cour**



Décision	Action en attente	Responsable	Délai
Ce point est reporté à la prochaine réunion	-	-	CA 14 mai 2012

## **2. Point sur les travaux du bâtiment V**

Information/discussion
Moncef Barhoumi demande sur quelle base financière le choix entre les deux solutions (travaux bâtiment V) doit être fait, une fois qu'on connaîtra les prix. Angèle Direnberger souligne l'importance de prioriser le délai : il est impératif que le bâtiment V soit prêt pour la rentrée. Unanimité sur ce point. Il est rappelé que l'accord de la SCI (M. Preben Gamst) est toujours indispensable avant d'engager de coût. Quant à la ventilation, le choix reste à faire. L'école n'a reçu pour l'instant qu'un seul devis. Anne Benoit est responsable éventuellement avec Moncef Barhoumi de fournir deux devis supplémentaires au plus vite basés sur les recommandations du consultant technique.

Décision	Action en attente	Responsable	Délai
Installation de ventilation dans le bâtiment V	Lancement de deux offres supplémentaires pour les travaux de ventilation	Anne Benoit / Moncef Barhoumi	CA 14 mai 2012

## **3. Indemnisation des assureurs et la collaboration avec la SCI**

Information/discussion
Maître Anders Torbøl, Président du Conseil d'Administration de la Société Civile Immobilière (SCI), explique l'histoire et le fonctionnement de la SCI par rapport au lycée. Un résumé de cet exposé sera établi (à part) et conservé au lycée (Ture Jakobsen). Sont également évoqués avec M. Torbøl : les inondations et les travaux en cours, le projet global de rénovation et de délocalisation, la question de la fondation Prins Henrik du lycée. A noter, particulièrement : <ul style="list-style-type: none"><li>• M. Torbøl nous rappelle que le lycée est actionnaire majoritaire : la SCI, c'est donc nous, et elle ne dispose que de l'argent qu'on lui verse sous forme de loyer.</li><li>• C'est M. Preben Gamst, avocat spécialisé dans l'immobilier, qui assure le contact entre la SCI et le lycée au quotidien, donc également pour ce qui concerne le remboursement des assurances suite aux inondations.</li><li>• Une liste des partenaires de la SCI a été envoyée au lycée et pourra être diffusée aux membres.</li><li>• Quand le lycée paye des travaux que la SCI devrait payer, on fait une allonge au contrat de location avec une réduction du loyer. En revanche, il serait difficile pour la SCI de faire un prêt au lycée.</li><li>• Si le lycée a une idée claire du projet global de rénovation et de délocalisation, le partenaire financier pourra selon M. Torbøl aider à mettre en place la structure.</li><li>• Il faudrait selon M. Torbøl faire du marketing pour le lycée.</li></ul>

Décision	Action en attente	Responsable	Délai
Faire un résumé de l'exposé de M. Torbøl	Rédaction et envoi aux membres	Ture Jakobsen	CA 14 mai 2012
-	Envoyer la liste des actionnaires de la SCI aux membres	Ture Jakobsen	Avec le PV



#### **4. Point sur les travaux demandés par la commune**

Information/discussion
Moncef Barhoumi informe que les offres pour ces travaux nous parviendront au plus tard le 17 avril, le C.A. fera son choix rapidement après. <u>Ventilation</u> : on a reçu une offre, possibilité d'en avoir d'autres (voir aussi IV.2). <u>Toilettes</u> : accord pour lancer trois devis. Il est convenu avec la SCI que l'école pourra avancer le coût, la SCI remboursera. <u>Sécurisation des portails</u> : on a reçu un devis (41 684 dkk + électricité). Accord pour décider à propos de cette entreprise dès le 17 avril. <u>Salles</u> : Angèle Direnberger évoque le problème de la salle de motricité qui n'est plus utilisable à cause d'un problème d'aération. La salle n'a jamais été aux normes, on a eu une dérogation pour l'utiliser en prévision de travaux ; on arrive à terme de la dérogation, et l'on n'a pas fait de travaux. Pour la salle dite « d'Augustin » : uniquement le sol a été rénové, quel usage peut-on lui donner (accueil maximal de 19 élèves) ? Possibilité de la rénover pour en faire une salle de classe d'élémentaire mais non pas de maternelle car il n'y a pas de cuisine. En résumé, on a actuellement deux salles en attente (dont il faut définir l'usage).

Décision	Action en attente	Responsable	Délai
Nouvelles toilettes	Lancement de trois devis pour les toilettes	Anne Benoit / Moncef Barhoumi	Rapidement
Sécurisation portails	Décider à propos du devis reçu	Anne Benoit / Moncef Barhoumi	17 avril 2012

#### **5. Présentation PowerPoint du projet Wommelund**

Information/discussion
Point confidentiel.

#### **V. POINTS DIVERS**

##### **1. Autorisation d'utiliser les locaux (association familles francophones)**

Information/discussion
Thomas Reignier fait part au C.A. d'une demande de l'association des familles francophones pour utiliser le gymnase à titre gracieux un dimanche par mois pour des journées francophones. La question de la gratuité est évoquée : il existe un tarif pour louer le gymnase, actuellement 400 dkk, pourquoi donc le proposer gracieusement ? Se pose également la question de l'assurance.

Décision	Action en attente	Responsable	Délai
Il faut éclaircir la question de l'assurance avant de répondre à l'association	Creuser la question auprès de l'assureur de l'école	Moncef Barhoumi	-
	Demander à l'association dans quelle mesure leur assurance couvre au sein de l'école	Thomas Reignier	-

##### **2. Réunion d'information aux parents d'élèves avec la participation de M. Nguyen.**

Voir point IV.5 ci-dessus
---------------------------



### **3. Décharge professeur**

#### **Information**

Angèle Direnberger rappelle qu'elle a souhaité décharger un professeur de cours pour aider à la gestion lors des futurs travaux, une solution à laquelle le C.A. s'est montré favorable. Elle attend l'accord de l'AEFE.

### **4. Participation course DHL**

#### **Information/discussion**

Philippe Puisais demande, de la part de l'équipe enseignante, si l'école est d'accord pour payer la participation à la course DHL cette année, ayant subventionné la participation les 2 dernières années (coût environ 5 000 dkk). Il est suggéré que l'équipe enseignante réfléchit dans un premier temps à la mise en place d'un site web de fundraising pour une cause/une fondation (ex. *Run for cancer*). Le fundraising permettrait également de financer la participation des enseignants. Le fundraising pourrait éventuellement se faire au profit de la Fondation Prins Henrik de l'école qui peut offrir un soutien financier aux projets pédagogiques de l'école et autres causes légitimes selon les statuts de cette fondation. L'éventualité de faire un T-shirt du lycée pour faire de la publicité est évoquée.

Décision	Action en attente	Responsable	Délai
Aucune décision n'a été prise	-	-	-

*La séance est levée à 20h15.*

### **SIGNATURES :**

Maria FONTANET  
Présidente

Catherine van LINGEN  
Vice-Présidente

Moncef BARHOUMI  
Trésorier

Olivier PLAS

Jeanette VALLAT

Anne PREVIDI

Anne SCHMIDT  
Conseillère Culturelle

Jean-Pierre PEREZ  
Consul